



# MAIRIE DE WARLUIS

60430

Arrondissement de Beauvais

Canton de Beauvais-2

Warluis, le 11 avril 2024

Madame, Monsieur,

Voici le compte-rendu simplifié de la réunion du Conseil Municipal du 18 mars 2024. Si vous le souhaitez, vous pouvez consulter le compte rendu détaillé de cette séance sur le site internet de la commune. Elle s'est déroulée dans la salle de la Mairie. Elle était ouverte au public.

A l'ordre du jour figurait l'approbation des comptes 2023 et l'affectation du résultat. L'excédent constaté de 174.175.95€ permet de conforter la capacité d'autofinancement de la commune.

Le budget 2024 présenté tient compte des incertitudes liées au contexte économique et géopolitique, de l'inflation qui en résulte. Toutefois, l'état des finances de la commune ainsi que le soutien du Conseil départemental de l'Oise, de l'Etat, de l'agglo et de la CAF permettent de concrétiser le projet de construction de deux salles de classe et de locaux périscolaires, ainsi que les aménagements assurant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite de la mairie et de la bibliothèque installée en lieu et place de l'actuel préau.

Ces travaux constituent la 1<sup>ère</sup> étape d'une restructuration urbaine et ont fait l'objet d'une séance publique d'information. Ils ont débuté le 2 avril 2024. (Photos au verso). Les accès au chantier se font par la rue des écoles. Malgré les précautions prises, des nuisances sont inévitables en particulier pour les riverains et pour les participants aux activités se déroulant dans la salle communale. Nous vous prions de nous en excuser.

Avec le printemps nous avons besoin de sortir, de respirer et de passer des moments simples et agréables.

C'est pourquoi l'équipe municipale, l'association du WES, l'Everest à Warluis, les représentants des parents d'élèves vous proposent plusieurs manifestations et animations en mai et juin 2024.

Il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges ! Voilà le programme :

- Dimanche 12 mai la Brocante organisée par l'Association Warluis En Scène, le WES
- Dimanche 9 juin Fête Foraine *sous réserve de trouver les forains pouvant remplacer ceux qui habituellement venaient à Warluis et ont cessé leur activité.*
- Dimanche 19 juin Fêtons les 10 ans du WES. (Flyer joint)
- Vendredi 21 juin : - Olympiades de l'école de Warluis aux horaires scolaires organisées par la commune, les parents d'élèves et les enseignants  
- de 18h30 à Minuit Feu de la St Jean et Fête de la Musique (flyer joint)

Cette manifestation est organisée par la commune avec les parents des élèves de l'Ecole Publique de Warluis, l'association l'Everest à Warluis et le WES.

Faites vivre votre village ! Venez ! Participez !

Bien cordialement  
La Maire  
Dominique Moret

Quelques photos du chantier entre la salle communale et l'école



Début du chantier le  
2/04/2024



Situation au 12/04/2024



---

## BIEN VIVRE A WARLUIS

- Automobilistes, si vous ne rentrez pas votre véhicule chez vous, et que vous stationnez dans la rue, **veillez à laisser le passage des piétons sur le trottoir. Trop souvent les voitures sont garées de telle façon qu'elles obligent les piétons à marcher sur la rue.** Evitons l'accident. Si celui-ci arrivait, votre responsabilité serait engagée.
- Ne stationnez pas juste en face d'un véhicule déjà garé. Laissez le passage de circulation pour les véhicules de tourisme et pour les engins agricoles.
- Avec les beaux jours vos enfants ou vos jeunes ados reprennent leur vélo ou leur trottinette électrique. Veillez à ce qu'ils aient toujours leur casque. Rappelez-leur qu'ils ne sont pas tout seuls et doivent respecter le code de la route : rouler à droite et non au milieu de la route, s'arrêter au stop, respecter la priorité à droite etc... Il y va de leur sécurité et de celle ceux qu'ils croisent.
- Vous reprenez aussi vos activités de jardinage et de bricolage. Vous êtes donc susceptibles de faire du bruit et par conséquent de gêner vos voisins. Respectez les horaires durant lesquels vous pouvez utiliser des matériels bruyants : en semaine de 8H à 12H et de 13H30 à 20H, le samedi de 9H à 12H et de 14H à 19H, le dimanche de 9H à 12H30.
- De même, ne laissez pas vos compagnons à 4 pattes s'exprimer trop longtemps. Les aboiements sont aussi des nuisances

*Vivre bien et ensemble peut être agréable. Il suffit de respecter quelques règles simples.*